DEVELOPPER LE COMPOSTAGE ET LE LOMBRICOMPOSTAGE

Siom de la Vallee de Chevreuse

Auteur :

Che Departemental 118
Courtaboeuf Cedex
91140 Villejust
Voir le site internet
Francine Micheline
francine.micheline@siom.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SIOM de Vallée de Chevreuse couvre 17 communes représentant plus de 170 000 habitants, répartis à 52% dans des logements collectifs et à 46% de pavillonnaires. Le territoire est très vert.

La sensibilisation au compostage a démarré sur le SIOM en 2002 avec une distribution de composteurs individuels de 2002 à 2004 et en 2006 et 2007 : 6 339 composteurs ont été distribués sur cette période, soit un taux d'équipement individuels de 19% (Nombre de maisons en 2009 : 32724)

Le SIOM a poursuivi depuis 2008 la diffusion de composteurs et a également expérimenté le lombricompostage auprès de foyers habitant en appartement ou ayant un jardin d'une superficie inférieure à 100m^2.

Le SIOM a collecté en 2012, 45 444 T d'ordures ménagères et 12 780 T de déchets verts en porte à porte.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif national est de réduire de -7% les Ordures Ménères et Assimilées (OMA).

Mais le SIOM va aller plus loin en intégrant les déchets verts et les encombrants en porte à porte, aboutissant à un objectif de réduction de-7,5% pou les déchets ménagers assimilés (DMA).

Le SIOM se fixe de diminuer ses biodechets d'ici 2016 de - 13.7kg par habitant ce qui représente d'ici 2016 :

- pour les fermentescibles : -11,4 kg par habitant

- pour les déchets verts : - 2.3kg par habitant, soit - 3.2%

L'objectif est de distruibuer par an 700 composteurs, lombricomposteurs afin d'approvisionner 35% des foyers.

Résultats quantitatifs

Le SIOM a lancé l'opération en septembre 2013

231 composteurs et 70 lombricomposteurs ont été distribués

Nombre de personnes formées : 268 au compostage et 82 au lombricompostage.

Résultats qualitatifs

Lors de nos formations un questionnaire de satisfaction est remis, 91% des personnes sont très satisfaites de la formation.

La partie pratique du montage du composteur, ainsi que la remise d'un bio-seau plait beaucoup aux usagers formés.

Un suivi a été mis en place, permettant ains de répondre aux difficultés rencontrées ou d'aller plus loin dans l'action (alternatives sur le jardinage, utilisation du compost,broyage.paillage...) après 3 à 6 mois. Ce temps d'échange est trés apprécié des personnes formées.

Une adresse mail dédiée à la prévention a été ouverte et nous pouvons répondre aux demandes essentiellement sur le compostage trés rapidement.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mars 2013: Groupe de travail autour de la question: "comment relancer le compostage?"

Juin à septembre 2013:

- Préparation du marché et consultation pour un prestataire pour les formations compostage lors des temps forts et du suivi compostage.

- Consultation: Préparation du marché et consultation pour la fourniture de composteurs bois et plastiques

Septembre 2013 :

- Délibération concernant la participation financière des composteurs et lombricomposteurs.

- Courrier auprès de chaque communes pour le changement de mode de distribution des composteurs, et des lombricomposteurs et de la participation financière de leurs administrés.

- Contact auprès des communes pour la validation de formation compostage (essentiellement le samedi matin)

L' annonce de la formation est faite sur notre site internet, sur celui des villes et sur le bulletin municipal de la commune concernée.

Les inscriptions se font directement auprès du SIOM via notre site internet, par mail ou par téléphone.

Suite à la formation, les riverains repartent avec leurs composteurs et leur bio-seau.

Juin à novembre 2013: 9 sessions de formations réalisées

Moyens humains

Une chargée de mission PLP est à 60% sur cette thématique

Pour soutenir le service PLP, un prestataire a été retenu dans le cadre d'un marché pour les formations compostages et lombricompostages lors des temps forts.

Chaque commune dans laquelle se déroule une animation engage des moyens humains.

Moyens financiers

Des moyens financiers ont été nécessaires pour :

- l'achat de composteurs 400l et de 800L;

- l'achat de lombricomposteurs

- l'achat de bio-seaux

- les prestations extérieures

Moyens techniques

Pour assurer les formations et les sensibilisations sur le compostage, des moyens techniques ont été déployés :

- prêt de salle dans les communes

- prêt de tente de reception, tables, chaises, matériel informatique lors des moments forts

- véhicule pour transporter le matériel (style IVECO)

Partenaires mobilisés

- les Mairies (service technique, service communication, environnement)

- Nos relais lors des moments forts

Les associations

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

C'est une opération facilement reproductible. Au SIOM elle sera reconduite chaque année. Le but est de réduire au maximum la collecte de déchets verts.

Difficultés rencontrées

- La mise en place du suivi : permet aux usagers de pratiqur au mieux la technique du compostage et de favoriser le réseau

- les démonstrations lors de temps forts (création d'un jardin virtuel avec compost, fleurs etc) incite les particuliers à débuter le compostage

Recommandations éventuelles

Lors des formations, la démonstration des deux formats de composteur permet de mieux visualiser le produit dans leur jardin, la technique, et favorise davantage l'échange.

Les séances de suivi doivent être programmées entre 3 à 6 mois après la formation initiale, afin de rectifier dès le départ les erreurs, et de pouvoir répondre aux questions pratiques Si la séance est trop éloignée, les personnes sont moins motivées.

Il est égalemen intéressant de proposer des visites de jardins, cela apporte des idées ou des astuces de jardinage et d'utilisation du composteur.

Grâce à ce suivi, nous pourrons créer un réseau de guide composteurs.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | LOMBRICOMPOSTAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

ADEME Ile de France Pole Economie Circulaire
economiecirculaire.idf@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France